

Vérités sur la dette de Chambéry

Le budget pour 2015 voté par l'équipe UMP- UDI de Michel Dantin entraîne une hausse des impôts des ménages de 14 à 17%, avec la suppression de l'abattement de 15 % sur la taxe d'habitation. Cette hausse ira de 10% pour les propriétaires de très grands logements confortables à 50% pour les occupants de logement les plus modestes. Ce budget prévoit aussi une baisse de 22% des subventions aux associations, un abandon de toute ambition pour les écoles, une baisse des investissements de 18%...

Depuis un an, le maire proclame que ces privations sont la faute de la prétendue mauvaise gestion de ses prédécesseurs. Est-ce vrai ?

L'endettement aurait-il bondi à cause des maires socialistes ?

Non, car la dette est restée stable au cours des deux derniers mandats (2001-2008 et 2008-2014).

Notre ville a historiquement un encours (stock de dette) élevé, issu des années 80, dont +40% au cours du dernier mandat de Pierre Dumas (Michel Dantin était alors adjoint-spécial à Chambéry-le-Vieux).

La gauche a réalisé entre 1989 et 2003 des équipements publics nécessaires à l'amélioration de la vie des habitants mais coûteux : la médiathèque, la maison des associations, plusieurs équipements majeurs des Hauts-de-Chambéry, et enfin la Cité des Arts, qui tous ont amélioré notre vie quotidienne.

La Ville remboursait en même temps les premières annuités de l'Espace Malraux et l'emprunt de la S.A.S. pour l'opération Curial. Mais au lieu de polémiquer l'équipe de Louis Besson arrivée en 1989 a tout de suite eu une vraie ambition pour notre ville !

La gauche a porté malgré ces contraintes une ambition pour une plus grande qualité de vie à Chambéry.

Alors que le revenu moyen par habitant est l'un des plus faibles de l'agglomération, les élus ont décidé de renforcer les équipements

La dette par habitant à Chambéry (en € 2014 constants)

Dette par habitant pour chaque dernière année du mandat (en€ constants valeur 2014)			
1977-1983	Francis AMPE, PS	1 831,30	/
1983-1989	Pierre DUMAS, RPR	2 559,70	+39,8%
1989-1995	Louis BESSON, PS	2 789,32	+9,0%
1995-2001	Louis BESSON, PS	2 325,66	-16,6%
2001-2008	Louis BESSON, PS	2 313,53	-0,5%
2008-2013	Bernadette LACLAIS, PS	2 112,58	-8,7%

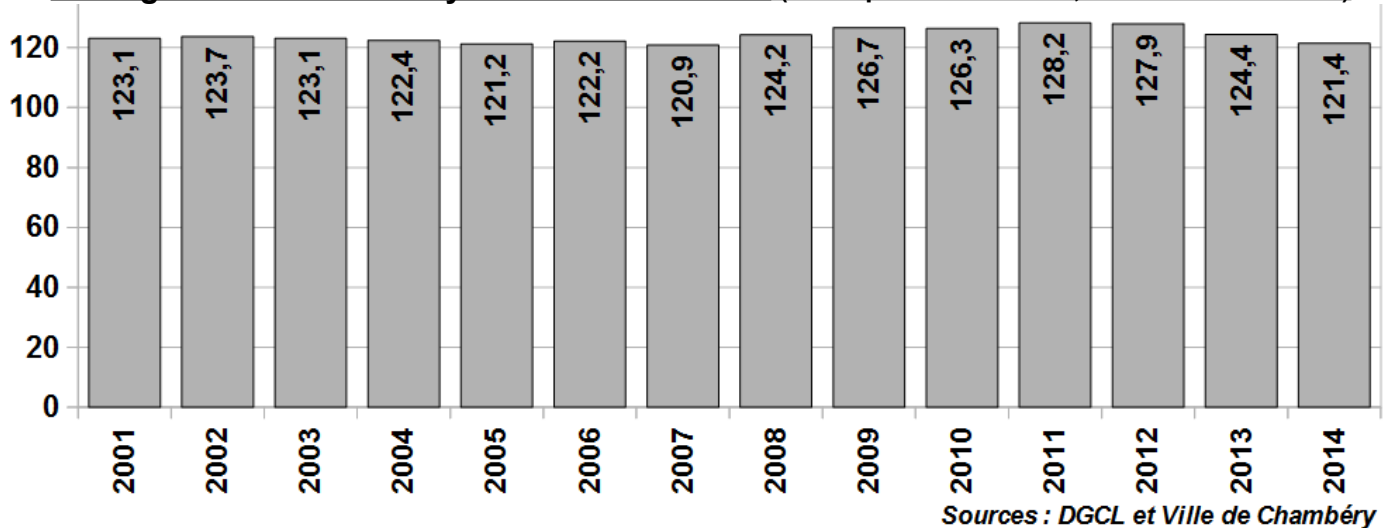
Sources INSEE et Ville de Chambéry

et les services publics (crèches, culture pour tous, restaurants scolaires, mairies de quartier, soutien à la vie associative...). De plus le recours à l'emprunt est interdit pour les charges courantes ou les dépenses de personnels, qui ont toujours été financées par les recettes propres de la ville (impôts et dotations).

Aujourd'hui, Chambéry est toujours dans le peloton de tête des villes agréables à vivre (7^{ème} de France selon L'Express, octobre 2014).

La gauche a stabilisé la dette en continuant les investissements nécessaires à la ville. Ce choix a garanti le soutien à l'économie locale et à l'emploi par un haut niveau de travaux confiés aux entreprises, sans pénaliser les citoyens.

Dette globale de Chambéry en millions d'euros (à chaque 31 décembre, en € 2014 constants)



La vérité sur les prêts structurés

En France, 10 688 prêts structurés ont été signés (*commission d'enquête parlementaire, 2011*). Plus de 5 500 collectivités sont concernées, de toutes tailles et de toutes tendances politiques : Saint-Étienne, Annecy, Sassenage, les départements du Rhône et de l'Ain, et aussi Le Bourget-du-Lac, Bourg-Saint-Maurice, Challes-les-Eaux, Brison Saint-Innocent... (*journal Libération du 21 septembre 2009*).

A Chambéry, seulement 6,6% de l'encours est concerné (deux emprunts souscrits entre 2006 et 2007, sur 56).

Pourtant, depuis quinze mois, la majorité UMP-UDI poursuit la polémique électorale.

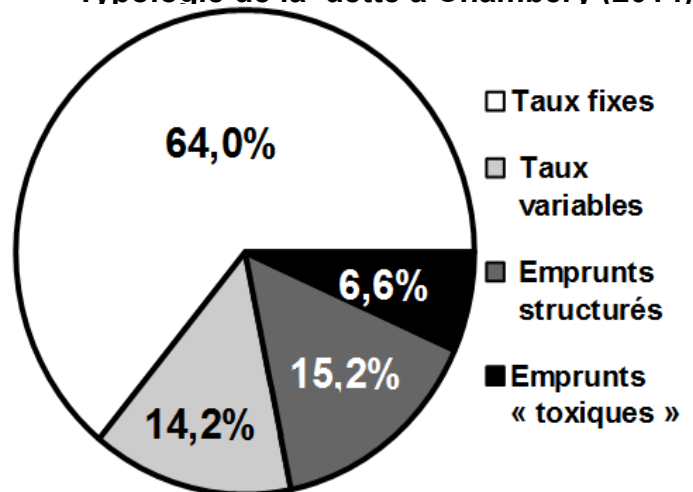
Ces produits créés par des banques ont un taux d'intérêt attractif dépendant d'une formule complexe (intérêts interbancaires, taux de change, inflation...) avec des seuils de déclenchement et parfois des coefficients multiplicateurs.

Ceux qui se sont avérés les plus coûteux ont été appelés « toxiques »...

Le coût définitif de ces prêts ne peut être connu qu'à la fin des remboursements, car sur leur durée la variation du taux d'intérêt peut être favorable comme défavorable.

Entre 2008 et 2014 l'équipe municipale a agi en recherchant toutes les voies de négociation sans écarter une action en justice.

Typologie de la dette à Chambéry (2014)



Les élus d'opposition de Chambéry

PS



Section de Chambéry

Bernadette Laclais (PS),
Jean-Pierre Ruffier,
Françoise Marchand,
Édith Livernois (PS),
Jean-Benoît Cerino (PS),
Claudette Levrot-Virot et
Angela Caprioglio-Hisler.

Contact : 04 79 68 23 23 ps.chambery@gmail.com
<http://chambery.parti-socialiste.fr>